

ma ville

Bien dans ma ville, bien dans ma vie !



Bimestriel
Déc. 2012 - n°76

Dossier : Vers un pôle Enfance Jeunesse

Centre de loisirs municipal Jean Sigalas



> **Vie municipale :**

Ecole des parents et des
éducateurs p. 3

> **Economie :**

La table tactile made in
Cré@Vallée p. 8

> **Solidarité :**

Tremplin pour l'emploi
p. 12

Fabricant installateur de Fermetures
Alu, Bois, Pvc

M Menuiserie
RAYNAL

Tél : 05 53 04 20 75 / Fax : 05 53 04 78 10
jeanluc.raynal@gmail.com
42 Bd. Jean Moulin - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES

Entreprise
S.T.A.P.
Dordogne

Peinture & Décoration

05 53 07 11 37

ZAE Borie Marty - 24660 Notre-Dame-de-Sanilhac
stap.dordogne@wanadoo.fr - 06 71 60 58 65
www.stapdordogne.fr

Au Bassin

BAR - RESTAURANT

Le restaurant vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

2 rue H. Mürger - 24000 Périgueux - Tél. 05 53 05 55 92

MARCUS

PEINTURES

Peinture **Papiers points**

Revêtements sols et murs

Outils **Matériel**

Nettoyage **Entretien**

Particuliers et Professionnels

Route de Bergerac • Périgueux
24660 COULOUNIEIX - CHAMIERES

05 53 53 18 27

Fax 05 53 53 81 06
www.peintures-marcus.com

OUVERTURE DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 À 19H30 SANS INTERRUPTION
DIMANCHE MATIN 9H À 12H30

Netto

plus j'achète moins c'est cher !



2 Allée du Port - 24000 Périgueux
05 53 46 75 46

Sommaire

Vie municipale p. 2-4

Tennis couvert / Tour des travaux / Ecole des parents et des éducateurs / Programme Amélia / Les agents d'entretien / Conseil des sages / CME

Bien vivre demain p. 5

Charte "0 herbicide" / Compte-rendu de mandat / Forum 21 et bilan éclairage public

Dossiers p.6-7

Révision des bases fiscales / Vers un pôle Enfance Jeunesse

Economie locale p.8-9

Club des entreprises / Dreamtronic / CTP 24 / ATEDEP 24

Rétrospective p.10

Octobre et Novembre

Solidarité p.12

Tremplin pour l'emploi / Association 3S

À tous âges p.13

Label Bien vieillir, vivre ensemble / Programme de Noël / Licences sportives

Vie associative et sportive p.14

Trophées sportifs / Associations de parents d'élèves

Vie pratique p.15

Éco-gestes / Recensement 2013

État-civil p.16

À vos agendas... p.16

Expression politique p.16

Directeur de la publication : Jean-Pierre Roussarie
Maquette, rédaction, mise en page et photos :
service communication (sauf mention)
☎ 05.53.35.57.59 / com@coulounieix-chamiers.fr
Illustration : petit-bens.com
Impression : Imprimerie Bordas
Dépôt légal : novembre 2012
Imprimé sur papier Condat certifié PEFC
Le prochain numéro paraîtra le 22 janvier 2013.
Merci de faire parvenir au service communication les
dates de vos prochaines manifestations avant le 6
décembre 2012. Le journal est disponible dans tous les
lieux publics de la commune et téléchargeable sur le
site : www.coulounieix-chamiers.fr

Edito

Chers concitoyens,

La Commission sur la Rénovation et la déontologie de la vie publique présidée par Lionel Jospin vient de remettre son rapport au Président de la République. Je salue ce rapport et ses propositions qui ouvrent la voie à une profonde rénovation de notre vie politique. Je souhaite que ces propositions puissent être rapidement mises en œuvre en particulier le non-cumul des mandats, qui devra s'accompagner de la véritable création d'un statut de l'élu. C'est un nouveau souffle pour notre démocratie qui est proposé. Il répond à l'attente forte des citoyens de bâtir une République plus exemplaire, plus paritaire, plus citoyenne. Une fois de plus, le Parti Socialiste est précurseur dans les évolutions nécessaires que doit connaître notre démocratie. Je tiens à saluer également l'avancée majeure en faveur de l'égalité des droits que représentera l'adoption de la loi l'année prochaine au sujet du mariage pour tous. **Le PS a pris un temps d'avance, il doit rester pionnier.**

Face au décrochage de notre économie depuis 10 ans, le Premier ministre a choisi d'adopter une stratégie claire dans la mondialisation, orientée vers la compétitivité, la croissance et créatrice d'emplois sur notre territoire.

Le président de la République a réorienté la construction européenne vers la croissance mais c'est maintenant à la France d'agir pour prendre toute sa place dans la mondialisation, être compétitive et créatrice d'emplois. Le gouvernement vient de présenter un plan pour la croissance, la compétitivité et l'emploi afin de relancer notre économie non pas par les déficits mais par la dynamique économique et ainsi préserver notre modèle social.

Les entreprises doivent pouvoir conquérir de nouveaux marchés, et donc innover et monter en gamme. Cette montée en gamme ne se fera pas sans investissements supplémentaires et donc sans possibilités de financement accrues. Pour cela, le gouvernement agit en facilitant l'accès au financement des PME. Les PME innovantes sont les premières créatrices d'emplois dans les territoires or celles-ci ont du mal à se financer. Le gouvernement agit pour les y aider par un fonds de 500 millions d'euros mais également la création de la banque publique d'investissement qui mobilise 42 milliards d'euros. La réforme bancaire qui sera discutée en décembre 2012 permettra de mettre les banques au service du financement des entreprises.

Le gouvernement a donné également comme priorité l'éducation, ceci se manifestera également par l'accès mis sur la formation professionnelle et un objectif de 500 000 apprentis sur le marché du travail.

Pour répondre aux besoins constants de justice sociale et de justice fiscale, au 1^{er} janvier 2014, la TVA sur la restauration et sur les travaux de rénovation des logements sera portée de 7 à 10% et le taux normal passera de 19,6 à 20%. En revanche pour protéger les ménages les plus modestes, la TVA sur les produits de première nécessité sera baissée et portée de 5,5 à 5%. Si l'Etat engage un effort sur la fiscalité et le coût du travail, ce sera du «**donnant-donnant**».

Le succès du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi suppose l'engagement de l'ensemble des acteurs de l'économie française et en premier lieu des entreprises de notre pays. Un pacte, c'est un engagement réciproque. Il est nécessaire que chacun prenne ses responsabilités.

Bien à vous,

Jean-Pierre ROUSSARIE

Maire de Coulounieix-Chamiers
Vice-président de la CAP





Un court de tennis couvert supplémentaire à l'horizon 2013

Le Conseil municipal a entériné à l'unanimité la construction d'un nouveau court de tennis couvert. Un investissement destiné à renforcer la qualité des équipements sportifs pour l'ensemble des Colomniérois.



Au niveau national, le tennis est le deuxième sport le plus pratiqué. Une statistique confirmée à Coulounieix-Chamiers avec les 203 adhérents qui pratiquent à ce jour au COCC Tennis. C'est aussi l'une des disciplines qui compte le plus de féminines : 50% des effectifs de la section tennis sont des femmes. Par ailleurs, le club a toujours mobilisé une grande partie de son énergie à la formation des jeunes. Cette année, ils sont 97 inscrits.

Situés au complexe sportif de Pareau, les équipements de tennis sont constitués de trois courts extérieurs, un court couvert et un club house. Outre les entraînements, ils accueillent chaque année le Trophée découverte départemental, le Tournoi jeunes départemental et le Tournoi national seniors. Ces deux dernières compétitions sont largement reconnues au-delà du territoire communal avec 250 à 300 participants. « Les équipements sont insuffisants par rapport aux préconisations de la Fédération Nationale de Tennis et ne permettent pas d'accueillir correctement les nombreuses

équipes qui participent chaque week-end aux championnats de la ligue de Guyenne, indique Frédérique Rivière, adjointe chargée de la jeunesse, du sport, de l'animation et de la vie associative. Cet investissement répond à notre volonté de soutenir et développer le sport pour tous ».

Les travaux devraient débuter au printemps prochain. Estimé à 340 000 €, le projet va faire l'objet de demandes de subventions auprès des partenaires publics et associatifs. Le COCC Tennis participe par ailleurs au financement sur ses fonds propres. Conforme aux normes de la Fédération, le nouveau court de tennis couvert sera construit à l'arrière de l'actuel, avec un passage couvert de l'un à l'autre permettant une visibilité sur les deux courts. Il devrait être opérationnel pour la 32^e édition du Tournoi national seniors qui débute fin août.

en bref

► Depuis le 1^{er} octobre, de **nouveaux horaires d'accueil du public sont mis en place au CCAS** : les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 8h15-12h / 14h30-17h30. Le mercredi : 8h15-12h / 13h30-17h30

► **Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** : la réflexion sur le zonage est en cours. Pour rappel, tous les documents sont à la libre consultation, notamment le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), tout au long de l'élaboration du PLU (à la mairie, aux services techniques et sur www.coulounieix-chamiers.fr). Toutes les demandes des administrés sont conservées au service Urbanisme : tél.05.53.09.11.95 | urba@coulounieix-chamiers.fr ► En plus du recensement de la population, **l'Insee** réalise jusqu'en février 2013 une enquête sur les conditions de travail. Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec certains ménages Colomniérois. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant ► Au 1^{er} janvier 2013, Annesse-et-Beaulieu et Mensignac rejoindront la **Communauté d'agglomération périgourdine (CAP)**, ce qui portera à 16 le nombre de communes membres. Une étape avant l'intégration de la communauté de communes Isle-Manoire l'année suivante ► Pour être inscrit sur les **listes électorales** en 2013, il convient de s'inscrire avant le 31 décembre 2012. Cette formalité concerne les nouveaux habitants et toute personne qui aurait pu être radiée des listes suite à la révision des listes électorales. La radiation intervient notamment en cas de non-conformité de l'adresse et du nom usuel (cas des électrices mariées et qui n'ont pas signalé leur nom d'épouse en mairie, cas des personnes qui ont changé d'adresse à l'intérieur de la commune). Contact : état-civil, tél. 05.53.35.57.12 | etat-civil@coulounieix-chamiers.fr

Tour des travaux



►► Illuminations de Noël

La pose a démarré le 12 novembre... la mise en lumière se fera au 1^{er} décembre !

►► Bâtiments

Pendant les vacances de Toussaint, des travaux d'amélioration du petit mobilier ont été effectués dans les écoles. Lors des prochaines vacances de Noël, un point d'eau potable va être créé à la cuisine centrale Eugène-Le-Roy pour desservir les réfectoires.

►► Voirie

Une campagne de curage des fossés et de nettoyage des avaloirs a démarré mi-novembre. Elle se poursuivra jusqu'à mi-janvier. Le dernier coussin berlinois situé en bas de l'allée des Vergers est remplacé par un plateau surélevé.



Bientôt une « École des Parents et des Éducateurs »

Cette structure associative sera ouverte à tous pour accueillir et accompagner le public autour des questions liées à la famille, la jeunesse, l'éducation et la parentalité. Retour sur la genèse de ce projet.

Agir en faveur d'un territoire solidaire est l'une des volontés fortes affichées par la municipalité. À Coulounieix-Chamiers, le Centre Communal d'Action Sociale et l'ensemble des partenaires locaux œuvrent au quotidien en ce sens. Accompagnés par Ahdidja Bonnefond, directrice du CCAS, les différents acteurs qui travaillent dans le domaine de la parentalité et de l'éducation ont adhéré au projet de création d'une École des Parents et des Éducateurs (EPE), cette structure apparaissant comme une possible réponse globale aux besoins identifiés.

Qu'est-ce qu'une École des Parents et des Éducateurs ?

C'est une association de loi 1901 d'aide et de soutien à la famille d'une part, et d'accompagnement des professionnels d'autre part. Elle fonctionne avec une équipe pluridisciplinaire de bénévoles et de professionnels qui proposent des services et activités en réponse aux besoins exprimés par le public accueilli : les parents, les enfants, les jeunes, les grands-parents, les professionnels du secteur éducatif, sans distinction d'âge, d'appartenance ethnique, religieuse ou culturelle, ni de situation sociale.

Le projet colomniérois à vocation départementale

L'association d'entraide des Parents et des Éducateurs du Périgord (EPEP) a été créée en juillet dernier. Présidée par Gérard Delord, éducateur spécialisé à la retraite, son conseil d'administration compte 15 membres (représentants du

centre social Saint-Exupéry, de l'Union départementale des associations familiales - UDAF, du planning familial, du SYCOVAP, des Francas, de l'association de prévention Le Chemin, de l'école Eugène-Le-Roy et des personnes intéressées en tant que parents).

Des axes de travail prioritaires ont été dégagés, notamment autour de la notion d'écoute globale, des relations parents-enseignants et de la problématique de la contraception. La mise en place d'un lieu d'accueil devra permettre d'assurer l'écoute individuelle parallèlement à l'organisation de débats et d'ateliers d'échanges d'expériences. L'EPEP souhaite également créer un site internet dont la vocation sera de recueillir et partager des expériences de parents dans tout le département de la Dordogne.

L'association finalise actuellement le projet qui sera soumis à la Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs en vue d'une labellisation.

Ce nouveau lieu d'accueil devrait ouvrir début 2013... à suivre sur www.coulounieix-chamiers.fr et dans les prochains numéros de Ma Ville.

Pour toutes informations :

- Ahdidja Bonnefond, directrice du CCAS, tél. 05.53.35.57.50 a.bonnefond@coulounieix-chamiers.fr
- Gérard Delord, président de l'EPEP, tél. 06.50.99.30.14 delordgerard@gmail.com

Les agents d'entretien :

Garants d'un accueil de qualité



Les formations se déroulent dans les locaux municipaux, de manière à privilégier la pratique sur site.

Ils sont 37 agents à œuvrer quotidiennement pour que les Colomniérois soient toujours accueillis dans des locaux impeccables.

Hygiène, propreté, sécurité : la mission des agents d'entretien est la première pierre portée à la qualité de l'accueil qu'une collectivité doit à ses administrés. Les écoles, les restaurants scolaires, les bibliothèques, le

gymnase et les salles à différentes vocations sportives, la mairie et l'ensemble de ses services, le poste de police... : plus de 20 sites municipaux doivent être entretenus. Cela représente un total de 28 268 m² ! Sur une année, 30 000 L de produit prêt à l'emploi sont ainsi nécessaires uniquement pour l'entretien des sols... soit en moyenne, 5 L par jour travaillé et par agent d'entretien sont utilisés !

Pour certains, cette mission est associée à leur métier et au lieu sur lequel ils travaillent (les ATSEM assurent l'entretien des écoles maternelles ; les cuisiniers, celui des réfectoires et des cuisines par exemple). Pour d'autres, c'est leur mission principale et ils ont en charge plusieurs sites. Les horaires de travail nécessitent parfois d'être organisés de manière décalée par rapport à l'accueil du public, mais le respect de la vie de famille des agents est aussi pris en compte.

Ce métier nécessite méthode, bonne connaissance des règles d'hygiène relatives à chaque site en fonction de son usage et du public accueilli, mais aussi maîtrise dans le dosage et l'utilisation des produits. Pour cela, les agents bénéficient de formations : un plan a été établi pour les années 2012-2013. La dernière session s'est déroulée début novembre sur le thème de l'approfondissement des pratiques et l'identification des risques pour la santé et l'environnement.

Des aides publiques pour améliorer son logement

améliâ

La CAP vient de lancer au mois d'octobre son nouveau programme d'amélioration de l'habitat.

Baptisé améliorâ, ce programme d'aides publiques durera trois ans. Il concerne les travaux de réhabilitation des logements dégradés, de mise en conformité des installations d'assainissement non collectif polluantes, d'isolation des logements qui le nécessitent et d'adaptation du logement pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite. Coulounieix-Chamiers est un des partenaires de la CAP sur Améliâ. La commune a déjà apporté son concours financier au précédent programme d'intérêt général (PIG).

Entre 2008 et 2011, 16 propriétaires colomniérois (bailleurs ou occupants) ont ainsi bénéficié d'une subvention PIG pour améliorer leur habitat : fourniture et pose d'un siège monte-escalier électrique, fourniture et pose d'un insert, d'une chaudière, enlèvement de la baignoire sabot pour une douche à l'italienne... Par exemple, le propriétaire d'une maison individuelle située rue Guy Pauthier a bénéficié de subventions pour la mise aux normes de l'électricité, la pose de la VMC, le remplacement de menuiseries extérieures et de la chaudière, et des travaux d'isolation. Il loue à présent son bien sous convention sociale. Pour monter sa demande de subvention, il a apprécié de trouver des interlocuteurs à l'écoute et compétents.



Grâce à la subvention, André Joubert et sa femme ont fait installer un siège électrique monte-escalier. Ils peuvent continuer d'habiter dans leur maison à étage, avenue du Maréchal Foch.

Améliâ est bâti selon le même principe. Les aides peuvent atteindre 60 % du montant HT des travaux. Dans le cas où le propriétaire occupe le logement, la subvention varie en fonction des revenus du foyer et du nombre de personnes qui y vivent. Seules les habitations de plus de 15 ans sont concernées. Dans le cas où le propriétaire loue le logement, la subvention est allouée en contre-partie de l'engagement du bailleur à louer le bien réhabilité à un loyer modéré pendant 12 ans. Il bénéficie d'un avantage fiscal.

Ce nouveau programme est une belle opportunité d'améliorer la vie quotidienne. Pour bénéficier de conseils gratuits sur les travaux envisagés et connaître le niveau des aides, la CAP a missionné l'équipe du PACT Sud-Ouest. Elle est à la disposition de toutes les personnes intéressées, au numéro vert : 0 805 70 21 22 et sur rendez-vous, lors des permanences d'information à la CAP - 1, boulevard Lakanal à Périgueux tous les lundis de 16h à 20h. Attention ! Il est rappelé de ne jamais commencer les travaux avant que le dossier de demande de subventions ne soit déposé.

Les herbicides, c'est fini !

Avec la signature de la charte "0 herbicide" à l'été 2011, la commune s'est engagée à ne plus utiliser d'herbicides sur ses espaces verts.



À Coulounieix-Chamiers, le choix politique a été fait de ne plus utiliser ces produits depuis le printemps dernier. Une décision radicale dont l'objectif est d'avoir un impact plus rapide et plus conséquent sur l'environnement, notamment les milieux aquatiques, et la santé humaine. En effet, les herbicides appliqués sur les

massifs et talus s'infiltrent et la qualité de l'eau du bassin hydrographique s'en trouve compromise. L'étape consécutive à la signature de la charte a été la formation du personnel de l'équipe des espaces verts. La moitié des agents a déjà bénéficié d'une formation, l'autre moitié suivra la prochaine session. Le but est de mettre à jour leurs connaissances sur la dangerosité des produits, leur complexité puis faire évoluer leurs pratiques pour gérer différemment les espaces verts. L'arrêt complet de l'utilisation d'herbicides impose la mise en œuvre de nouvelles méthodes de désherbage, thermiques ou mécaniques.

Avec un produit phytosanitaire, la propreté d'un trottoir est assuré pendant 8 mois, contre trois semaines en

l'absence d'herbicide. Les agents doivent repasser plus souvent, surtout aux périodes de pleine pousse où ils doivent en même temps se mobiliser sur la tonte des grands espaces.

Une nouvelle organisation du service est donc nécessaire. Pour cela, une cartographie des espaces verts communaux est en cours de réalisation pour établir une gestion différenciée des espaces. Elle classera les 45ha à entretenir en quatre catégories, allant de l'espace qui requiert une attention particulière et donc une présence accrue des agents, à l'espace qui peut rester à l'état naturel, avec une tonte dans l'année. Cette cartographie servira de base à un projet d'amélioration des pratiques d'entretien des espaces verts communaux.



À terme, la ville devrait ainsi prendre un nouveau visage. Des évolutions sont d'ores et déjà observées, avec l'enherbement des cimetières. Elles devraient se poursuivre avec l'engazonnement de certains trottoirs.

L'actu du

Conseil des sages

Les deux commissions du Conseil des Sages se sont réunies : le vendredi 28 septembre pour la commission environnement et le vendredi 12 octobre pour la commission sociale.

Une rencontre est prévue avec les services responsables de l'aménagement du territoire, notamment en ce qui concerne le lotissement Bellevue.

Une mise en commun des informations que nous avons pu obtenir est en cours. Divers avis se sont exprimés en ce qui concerne les sujets abordés : la circulation dans Coulounieix-Chamiers, la délimitation des zones « habitat », les zones d'activités et les zones protégées, le projet éco-quartier, les services aux personnes dépendantes... Beaucoup de travail, donc, nous nous y attelons !

Vos avis nous intéressent.

Écrivez-nous sur notre nouvelle adresse mail : conseildessages.coulounieix@yahoo.fr

L'actu du



Conseil municipal enfant

Après une année de fonctionnement, les élus CME se sont retrouvés en très petit nombre (7) pour leur deuxième année de mandat. Par conséquent, de nouvelles élections ont eu lieu dans les classes de CM1, CM2, 6^e et 5^e. En attendant, le petit groupe très motivé a travaillé, comme beaucoup d'enfants de la commune, sur le projet « Agis pour tes droits 2012 ». 14 nouveaux jeunes élus rejoignent le CME pour cette année scolaire : l'installation officielle a eu lieu le 12 novembre. Ces 21 élus ont des idées plein la tête pour améliorer la vie dans leur école, leur cité !

Forum 21, acte 2 de l'Agenda 21

Alors que la première étape d'élaboration de l'Agenda 21 local est en œuvre avec la Charte interne d'éco-responsabilité de la mairie, place à la deuxième étape ! La municipalité invite tous les Colomniérois à participer à la réflexion pour la mise en place d'un programme d'actions à l'échelle du territoire. Ces "Forums 21" seront des lieux d'échanges et de débats. ► **Premier Forum 21 : jeudi 20 décembre à 18h30 salle du Conseil municipal.** À cette occasion, la municipalité dressera avec les Colomniérois le bilan de la période de test du dispositif d'éclairage public temporaire mis en place en juin.

en bref

► **Un peu de civisme au service du vivre ensemble !** Des dépôts « sauvages » de verre ont été constatés à plusieurs reprises. La mairie ne peut tolérer de tels actes d'incivilité alors que 15 bornes à verre sont à disposition de tous. Ces conteneurs sont situés boulevard Jean Moulin, rue Joliot Curie, rue Louis Blériot, avenue Édouard Michel, place Douaumont, rue Léon Blum, rue du Camp de César, chemin de la Maladrerie, place Yves Péron, rue Maurice Thorez, allée des Vergers, avenue Jean Jaurès, allée de la Paix, rue Jacques Brel, avenue de Lattre de Tassigny. Pour rappel, le verre collecté est trié, calibré et refondu pour fabriquer de nouvelles bouteilles. Une partie de la vente du verre est destinée à la Ligue contre le cancer.

Rencontres publiques

9^e Compte-rendu de mandat

Lundi 10 décembre à 18h30, salle du Conseil municipal

Un temps fort de la démocratie locale auquel tous les Colomniérois sont invités.

dossier

Révision des bases : Au service d'une plus grande justice fiscale

La commune de Coulounieix-Chamiers et la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), au-delà des bonnes relations qu'elles entretiennent au quotidien, désirent poursuivre leur démarche de partenariat innovante et formalisée afin de renforcer la collaboration entre leurs services respectifs et améliorer les circuits tant comptables que financiers et fiscaux.

Dans le cadre de la nouvelle offre de services aux collectivités locales et l'amélioration des relations partenariales, la commune de Coulounieix-Chamiers et les services de la Direction Départementale des Finances Publiques souhaitent s'engager dans une démarche volontariste visant à renforcer la collaboration de leurs services afin de garantir un meilleur service aux usagers dans le respect de l'équité fiscale.

Un état des lieux réalisé par les partenaires et une réflexion sur l'amélioration de la qualité d'exécution des missions communes ont permis d'identifier les besoins et les attentes mutuelles et de définir conjointement les actions à engager et les domaines à prioriser durant les trois prochaines années.

L'objectif principal de cet engagement partenarial est d'améliorer le recensement et l'évaluation des bases d'imposition. Dans ce cadre, des opérations spécifiques de révision seraient prévues au cours de l'année 2013 pour vérifier les bases concernant les locaux vacants, les catégories de locaux considérés vétustes, ainsi que le patrimoine propriété de la commune. Les services fiscaux seront parfois amenés à contacter les propriétaires concernés afin de leur demander de renouveler leur déclaration de consistance des biens par l'intermédiaire d'un formulaire déclaratif classique.

La convention partenariale établissant les modalités de coopération et de travail entre la commune et les services fiscaux départementaux, sera soumise à la réflexion des différentes commissions municipales concernées. Cette convention sera proposée au vote du conseil municipal du 18 décembre prochain.

Ce partenariat aura pour conséquence également des sollicitations plus importantes de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) mettant plus en relief son rôle consultatif qui consiste en l'évaluation foncière des propriétés bâties et non bâties. Elle se réunit annuellement à la demande de la Direction Départementale des Finances Publiques sur convocation du Maire ou de l'adjoint délégué.



Lors de la dernière campagne électorale, j'avais pris comme engagement devant les électeurs de ne majorer que très légèrement les taux d'imposition. En effet, la pression fiscale sur le territoire communal était déjà très élevée et en ces temps où la crise économique frappe lourdement nos concitoyens, je souhaitais préserver le plus possible leur pouvoir d'achat.

Cet engagement très difficile est tenu ; je ne peux que m'en féliciter. Depuis 2008, la commune a procédé à une majoration des taux de seulement 0,5 % par an en moyenne. Compte-tenu de l'étranglement des marges de manœuvre dont nous disposons, la question des recettes est un sujet sensible et complexe. C'est pourquoi, je souhaite qu'un important travail soit mené sur le territoire communal dans le seul but de rechercher l'équité fiscale au nom d'un principe qui m'est très cher : celui de la justice sociale.

La dernière révision des bases communales date du début des années 70. C'est pourquoi j'estime logique de procéder avec justesse à leur révision. Comme dans toutes les actions conduites par la municipalité, un seul et unique objectif m'intéresse : lutter contre toutes les formes d'injustices. Les injustices sociales bien entendu, c'est pour cela que tant d'actions en faveur des solidarités sont conduites sur la commune, mais également la lutte contre les injustices fiscales que certains de nos concitoyens peuvent ressentir.

Pour mener à bien ce travail conséquent de révision des bases, nous nous appuyons bien entendu sur les compétences de la commission communale des impôts directs. Je remercie chaleureusement chacune et chacun des membres qui la composent pour leur engagement au service des Colomniérois.



dossier

Vers la création d'un pôle Enfance Jeunesse

Depuis plusieurs années, la gestion de l'accueil de loisirs Jean Sigalas et de la Maison de l'Enfance de Pagot est confiée à l'association Coulounieix-Chamiers s'Anime. Au 1^{er} janvier 2013, ces structures vont être municipalisées, selon le principe adopté en conseil municipal.

La majorité des Colomniérois connaissent « Les Crouchoux », baptisés en 2011 « Accueil de loisirs Jean Sigalas », en hommage à celui qui a été à l'initiative de cette structure qui jouit aujourd'hui d'une réputation justifiée : un site boisé privilégié, des équipements adaptés et bien sûr, un accueil de qualité des enfants (de 3 à 17 ans) assuré par des professionnels. À Pagot, la Maison de l'Enfance tient aussi une place importante dans la vie sociale du quartier : les enfants y sont accueillis depuis plus de 25 ans ! Nombreux sont les habitants de la ville qui ont fréquenté, fréquentent aujourd'hui et fréquenteront à l'avenir ces accueils de loisirs qui répondent à un réel besoin des familles en matière d'accueil des enfants sur le temps extrascolaire.

La gestion de tels équipements est lourde : Coulounieix-Chamiers s'Anime gère un budget annuel d'environ 500 000 €, avec une autonomie financière qui dépend fortement de la participation municipale. C'est l'une des remarques signalées par la Chambre Régionale des Comptes au printemps dernier. Par ailleurs, celle-ci alertait également la municipalité sur les risques juridiques encourus par les élus siégeant au conseil d'administration. Trois d'entre eux participent en effet à cette instance, composée essentiellement de bénévoles. La qualité du travail accompli par cette équipe dévouée n'est certes pas remise en cause : il s'agit là davantage des limites d'une gestion associative au regard de toutes les directives qui encadrent l'accueil des enfants. Face à cette situation, la détermination des élus est sans faille. « Nous avons le devoir d'assurer la pérennisation de ces institutions qui rendent de nombreux services aux familles », a affirmé le maire Jean-Pierre Roussarie.

Le principe de municipalisation adopté à l'unanimité

Cette décision résulte d'une réflexion de fond menée dans la concertation et le dialogue. Le conseil d'administration de Coulounieix-Chamiers s'Anime y a été associé en premier lieu. L'ensemble des élus a été invité à s'exprimer lors d'une réunion exceptionnelle organisée à la demande du maire. Le 16 octobre

dernier, le principe de municipalisation de la gestion des structures a ainsi été voté à l'unanimité en conseil municipal. Des rencontres ont également eu lieu avec les salariés de l'association, de manière à ce que l'implication de toutes les personnes concernées soit pleine et entière dans la mise en œuvre du projet. La municipalisation sera effective au 1^{er} janvier 2013. Les 10 salariés de Coulounieix-Chamiers s'Anime intégreront le personnel municipal en contrat de droit public. Les élus ont souhaité offrir les meilleures conditions de recrutement à ces nouveaux agents, dans la limite des contraintes financières qui pèsent fortement sur la commune.

Priorité à la politique enfance et jeunesse

La continuité de l'accueil des enfants sur les deux structures sera naturellement assurée. Le mode de gestion n'implique pas de changement pour les familles : les conditions d'accueil restent identiques et les tarifs fixés pour l'année 2012-2013 inchangés. Dans un premier temps, la mise en œuvre concrète de cette municipalisation concerne surtout la réorganisation des services de la mairie. Les élus souhaitent saisir cette opportunité pour développer de manière cohérente un pôle enfance et jeunesse à l'échelle du territoire. La concertation avec l'ensemble des partenaires locaux concernés va donc se poursuivre en ce sens. Une commission extra-municipale va être créée : cette instance aura toute légitimité pour réfléchir notamment à la refondation de l'école voulue par le ministère de l'Éducation Nationale pour la rentrée de septembre 2013. Avec le changement du rythme scolaire envisagé, la question de l'accueil des enfants est essentielle. « Nous devons être prêts et répondre aux besoins en créant des passerelles indispensables entre les temps d'enseignement et les temps de loisirs. La journée d'un enfant doit être appréhendée dans sa globalité », souligne Jean-Pierre Roussarie. Par ailleurs, les services municipaux vont poursuivre la réflexion sur un service de facturation unique de toutes les prestations liées à l'accueil des enfants (restaurant scolaire, accueil périscolaire, accueil de loisirs).



La table tactile made in Cré@Vallée

L'entreprise Dreamtronic, implantée à la pépinière d'entreprises Cap@cités, est sûr le point de lancer son produit unique au monde : une table tactile géante pour 8 personnes en simultané.

Constatant que les jeux installés dans les restaurants et les parcs de loisirs (babyfoot, flippers,...) n'avaient pas évolué au rythme des progrès technologiques, les fondateurs de la structure - Olivier Defaux et Patrick Louvel - ont imaginé et mis au point cet appareil révolutionnaire. Il combine une console de jeu 3D, une tablette géante (40 pouces et 73 cm de haut) et un système ludo-éducatif.

L'aspect commerce et marketing est géré sur le site de Cap@cités ; la recherche et le développement, les tests et le prototypage sont assurés sur le site d'Angoulême. Au total, l'entreprise âgée de deux ans emploie dix personnes.

Olivier Defaux ne compte pas s'arrêter là : dans un premier temps, des applications devraient être développées pour toucher la cible des seniors et investir les domaines culturels et promotionnels. Il aimerait aussi croître à l'international toujours dans l'idée de mettre la technologie au service du



Jusqu'à 8 joueurs peuvent participer à une partie de Swifty touch.

© Ch. Gay

plus grand nombre. Après le lancement de son produit baptisé Swifty touch, il entend bien garder son avance sur ses concurrents. Et pourquoi pas supplanter le babyfoot.

▲ **Dreamtronic**
Cap@cités Cré@Vallée Nord - BP 5068
Tél : 05.53.03.05.24 | www.dreamtronic.fr

Bienvenue à... ATEDEP 24

Après 19 années d'activité rue Thiers à Périgueux, Gérard Habarou a transféré en juillet dernier son entreprise ATEDEP 24 sur la commune.

Il a installé son atelier de dépannage électronique au rez-de-chaussée de sa maison d'habitation au 3 rue Léopold-Marais. C'est là qu'il répare téléviseurs, appareils hi-fi, vidéo. Il assure également la pose d'antennes et paraboles et vend sur catalogue tous appareils électroniques.

"Les clients m'ont suivi dans ce transfert", se satisfait Gérard Habarou. Des clients professionnels, particuliers ou entreprises, qui le sollicitent souvent pour des réparations à la carte et parfois pour de la conception. "Ma clientèle se développe beaucoup grâce au bouche-à-oreille", assure l'artisan qui peut intervenir dans tout le département. Chaque dépannage est unique : Gérard Habarou trouve sur Internet la documentation utile pour réparer une large gamme d'équipements.



Et pour se maintenir à niveau devant des matériels de plus en plus perfectionnés, il suit régulièrement des stages... même à quatre ans de la retraite.

Contact : ATEDEP 24 | Tél : 05.53.09.49.61 | 06.07.17.46.78 | atedep@wanadoo.fr

▲ Vos autres entreprises de dépannage de télévisions, vidéo, son sur la commune :

- Pulsat assistance télévision service, 4 bis rue Georges Clémenceau | Tél. 05.53.08.00.87
- Anten Distribution 24, route de Bergerac | Tél. 05.53.35.00.17

Les entreprises ont leur club

Les structures implantées sur les parcs d'activités économiques de Cré@Vallée et de la Rampinsolle, ainsi que route de Bergerac se sont regroupées au sein d'un club d'entreprises. Créé en juillet dernier sous l'impulsion de la CAP, ce club poursuit plusieurs objectifs : échanger et mieux connaître les activités à proximité ; représenter et faire remonter les besoins des adhérents ; mutualiser des projets ou des services et enfin organiser des rencontres thématiques. Déjà une trentaine d'entreprises (sur les 92 implantées dans ce secteur géographique) a fait part de son intention de rejoindre le club, signe d'une vraie volonté d'agir ensemble pour créer une dynamique. Jean-Marie Viale, dirigeant de l'entreprise de logistique Clas transport basée à Notre-Dame-de-Sanilhac, a été élu président lors de l'assemblée générale constitutive du club, le 28 septembre dernier.



Jean-Marie Viale, a été élu président lors de l'assemblée générale constitutive

Partager le temps, valoriser les compétences



Les adhérents de CTP24 en formation sur le travail en temps partagé

© CTP24

Les petites et moyennes entreprises n'ont pas toujours les moyens de recruter des cadres à temps complet. Elles ont pourtant autant besoin d'expertises et de savoir-faire que les grandes entreprises. Une nouvelle association chargée de promouvoir le travail des cadres à temps partagé vient de se créer en Dordogne. « Compétences en temps partagé » (CTP 24) est le fruit de l'initiative de cadres en recherche d'emploi. Leur rôle, aller à la rencontre des employeurs (entreprises, collectivités, associations) pour expliquer l'intérêt de ce concept de temps partagé. En faisant appel aux compétences de cadres à temps partiel, l'entreprise répond à ses besoins d'expertise mais ne grève pas son budget. Le cadre quant à lui exerce ses compétences auprès de plusieurs patrons.

Contact : ctp24.siege@gmail.com

Un cabinet d'expertise-comptable d'expérience



Michel Bugeaud (au centre) entouré de son équipe de Coulounieix-Chamiers

Michel Bugeaud, expert-comptable, met son expérience au service de ses clients depuis plus de 35 ans. Son cabinet d'expertise-comptable ARGECA Aquitaine est une entreprise familiale de proximité spécialisée dans le conseil auprès des PME.

Comme le montre le sigle ARGECA, le cabinet propose les activités d'Analyse, de Révision, de Gestion, d'Expertise-Comptable et d'Audit. Outre la comptabilité, qui reste le cœur de métier, le cabinet offre ses services dans les domaines juridiques, fiscaux et sociaux aux entreprises (artisans, commerçants, professions libérales...). Il s'adresse aussi aux particuliers notamment pour les déclarations fiscales sur le revenu et l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Le cabinet emploie six personnes à Coulounieix-Chamiers et trois personnes à Bordeaux, où se situe le siège social. Installé depuis 2008 rue Clémenceau au-dessus de la pharmacie Cipierre, il bénéficie d'un emplacement privilégié sur un axe passant doté d'un lieu de stationnement.

ARGECA Aquitaine, 1 rue Clémenceau | tél : 05.53.35.54.54

▲ Vos autres cabinets d'expertise-comptable :
CER France 231 rue de l'Innovation Cré@vallée nord
Gourgousse Marie-Claire, avenue des Eglantiers

Cette page met en valeur le dynamisme et le savoir-faire des entreprises de la commune. Si vous souhaitez vous faire connaître, contactez le service communication au 05.53.35.57.59 ou par mail : com@coulounieix-chamiers.fr

en bref



► Pierre Vulin, Directeur Général de la CCI Dordogne.

Depuis le mois de septembre, Pierre Vulin, ancien Secrétaire général du Medef et de l'UIMM Périgord, a pris ses fonctions en qualité de directeur général de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) Dordogne. Son prédécesseur, Benoit Cuisinier-Raynal, est désormais directeur général de la CCI de Région, à Bordeaux.





Inauguration de la cuisine centrale : 21 septembre
 C'est en présence du Préfet, du président du Conseil général et de la conseillère générale Mireille Bordès que le maire, Jean-Pierre Roussarie, a inauguré la nouvelle cuisine centrale Eugène-le-Roy. En service depuis le 1^{er} juin dernier, cet équipement performant permet à l'équipe de restauration de préparer les 750 repas quotidiens dans des conditions idéales.



Concours d'affiches "Agis pour tes droits" - novembre : Les 69 affiches réalisées dans le cadre du concours international des Francas "Agis pour tes droits" ont été exposées en mairie jusqu'au 16 novembre. Les productions sélectionnées par le jury représenteront la commune au niveau national. Ce premier temps fort organisé dans le cadre de l'action "Etre un enfant c'est avoir des droits et des devoirs" a été suivi par la journée dédiée au 23^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Remise des dictionnaires - 28 septembre
 A l'occasion de la rentrée scolaire, les 62 élèves de CM2 des deux groupes scolaires se sont vus remettre un dictionnaire par le maire et l'équipe municipale. Un outil précieux à l'approche du collège.



Cross des Izards - 23 octobre : Près de 700 enfants des écoles et du collège ont participé au cross annuel organisé par le pôle Sport. Sous un soleil radieux, cet après-midi a clôturé le cycle "endurance" par lequel les élèves débudent les cours d'éducation physique et sportive.



Visite des Irlandais - du 19 au 25 septembre : 44 irlandais de l'association du 3^e âge de Portlaoise, ville jumelée avec Coulounieix-Chamiers, ont effectué un voyage en Périgord. Outre le séjour touristique, ce fut aussi l'occasion de renforcer les liens avec la municipalité, de rencontrer les personnes âgées de la commune, avec le CCAS, l'ACADVS et le centre social St-Exupéry.



Film-débat Las Sasons - 27 septembre : C'est dans le cadre de la manifestation "Festenu Occitània en Festa" qu'a été projeté le film-documentaire Las Sasons au lycée agricole. La conteuse et actrice Monique Burg a animé un débat nourri sur la culture occitane et la transmission identitaire.

Inaugurations au bourg 22 octobre : Les aménagements récemment réalisés au bourg ont fait l'objet d'une inauguration commune : sur l'allée des Vergers, pour limiter la vitesse des véhicules et sécuriser les déplacements piétons ; les abords du Monument aux Morts (avec la création d'un accès sécurisé à la cuisine satellite Louis-Pergaud) et à la Maison des associations où sont désormais installés syndicats communaux et trois associations.



Passion-lectures 13 octobre : Cette journée dédiée au livre a connu un beau succès, des bébés-lecteurs aux amateurs de BD et mangas. Le conte musical "Le Ramdam secret" a fait salle comble, à l'image des Rendez-vous conte ! qui chaque mois animent la bibliothèque F. Rabelais. Le service culturel joue aussi la carte de la diversité au château des Izards avec les écritures tissées de Dominique Sylvestre et le street art de Thierry Sellem et Stéphane Boisserie.



Réparation toutes marques - Mécanique - Carrosserie
 Marbre - Peinture - Prêt de véhicules
 Ventes neufs et occasions - Station ELAN
 72,74, Avenue du Général de Gaulle
 24660 COULOUNIEIX-CHAMIER
Tél. 05 53 08 31 02 Fax 05 53 54 79 36
 E-mail : sarl-sovra@wanadoo.fr

Pour paraître dans
"Ma Ville"
 Contactez
 l'imprimerie
BORDAS
 au 05 53 06 82 82
 ou 06 85 50 26 44



Domaine de la Peyrouse
 La Boutique Gourmande
 du Lycée Agricole
 Ouvert du lundi au vendredi
Foie Gras - Spécialité du Périgord
 Charcuterie - Salaison
 Viande Bovine
 Lycée Agricole et Agro Alimentaire de Périgueux
BOUTIQUE GOURMANDE
 Avenue Churchill - BP 22
 24660 COULOUNIEIX-CHAMIER
 Tél. 05 53 02 62 40



Intermarché SUPER
 Les Mousquetaires
COULOUNIEIX-CHAMIER

NOUVEAUX SERVICES



E-Commerce
 Vos courses en direct sur **intermarché.com** retrait direct au magasin.



Reproduction de clés

Votre magasin vous accueille tous les jours, de 8h30 à 19h30 du lundi au samedi. Dimanche matin 9h à 12h15.

Avenue Winston Churchill - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIER
Tél. 05 53 09 81 43



Tremplin pour l'emploi : La démarche porte ses fruits



Mme. Xheimali a bénéficié de l'action "Tremplin pour l'emploi", financée grâce au concours du Conseil général et du Fonds Social Européen.

Depuis le mois de janvier, la commune mène l'action innovante "Tremplin pour l'emploi" en complément des dispositifs d'accompagnement existants. Arnaud Valprémy, chargé de mission au CCAS, assure la mise en relation et le suivi personnalisé du tandem employeur-employé. Plusieurs contrats ont déjà été signés.

La gérante de l'hôtel Régina à Périgueux est l'un des employeurs avec lequel collabore Arnaud Valprémy. "Dans notre secteur d'activité, nous recherchons régulièrement du personnel. Souvent, les candidats envoyés par les prescripteurs habituels ne conviennent pas au poste. Avec Arnaud, nous avons établi une relation de confiance : il sait mes besoins et me présente des personnes qu'il connaît. Chacun gagne un temps précieux."

C'est dans ce contexte que Mme. Xheimali lui a été présentée pour un emploi de femme de chambre. La jeune femme n'avait que des contrats précaires ou des petits contrats. Après un premier CDD, elle vient de signer un CDI de 25h par semaine au Régina.

Pour l'employée, l'accompagnement post-embauche et ses fréquents contacts avec le chargé de mission offre un cadre rassurant. Le recours à un tiers est également intéressant pour dénouer d'éventuels conflits ou difficultés d'insertion sur le poste de travail.

"Quand on met en commun la volonté de l'employeur et de l'employé, cela fonctionne : 22 contrats (dont 11 durables, des CDD de plus de 6 mois) ont été signés depuis le début de l'action." souligne Arnaud Valprémy.

Contact : Arnaud Valprémy
Tél. 05.53.35.57.50
a.valpremy@coulounieix-chamiers.fr

20 ans d'insertion pour 3S

Cette année, l'association d'insertion par l'activité économique des demandeurs d'emploi fête ses 20 ans.

Déjà deux décennies que l'association Solidarité, Soutien, Service (3S) met à disposition des salariés avec contrat de travail auprès des particuliers, des collectivités, des associations ou des entreprises. L'association rayonne sur 7 cantons autour de Coulounieix-Chamiers et intervient dans trois secteurs d'activités : le bâtiment (manutention, nettoyage de chantiers, entretien d'espaces verts), ménage-repassage et divers petits travaux (peinture, papier-peints, carrelage,...). En 2011, ce sont quelques 150 personnes en insertion qui ont signé un contrat de mise à disposition, représentant 18 emplois (équivalent temps plein).

Après avoir déménagé plusieurs fois, 3S a rejoint la Maison des associations avenue Churchill l'an dernier. Une situation dont se satisfait Fabrice Amblard, directeur de la structure, qui trouve à la fois "logique et intéressant d'avoir intégré ce bel outil où les collaborations avec d'autres associations sont facilitées."

▲ **Solidarité, Soutien, Service (3S)**
362, avenue Churchill | 05.53.46.69.27 | asso3s@orange.fr
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Le jeudi : 8h30 à 10h et de 13h30 à 17h.



Un exemple de chantier assuré par 3S

« Bien vieillir, vivre ensemble » :

Les plus de 60 ans se sont exprimés

Un diagnostic sur les attentes des seniors a été réalisé : 75 personnes ont activement participé à cette étude présentée le 25 septembre dernier.

Mené par le CCAS en partenariat avec le Comité Mieux Vivre Ensemble, ce diagnostic est le fruit d'un travail minutieux. « Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Label Bien vieillir, Vivre ensemble attribué à la ville en juin 2011, souligne Assétou Tajchner, docteur en sociologie missionnée par le CCAS sur ce dossier. Il s'agissait de recueillir des informations de qualité lors de discussions approfondies plutôt que d'établir des statistiques, de manière à évaluer les besoins des aînés ». Ainsi, des rencontres ont été organisées : 49 personnes volontaires âgées de 60 à 95 ans sont venues s'exprimer par groupe. Des entretiens ont également été menés avec 23 professionnels du secteur public, privé et associatif (médecins, aides à domicile, commerçants...), ainsi que 3 « aidants » naturels. Avec chaque groupe, 8 thèmes relatifs à la vie quotidienne des aînés ont été débattus : le transport, le logement, le respect, les loisirs, l'information, la santé...

Si la pluralité des structures et services tout comme la diversité des activités proposées ont été soulignées de manière positive, ce travail a aussi permis

de noter les besoins exprimés. Les déplacements, les lieux de rencontres et d'échanges, l'aménagement des trottoirs ou la dénomination des rues ont été le plus souvent discutés. Le sentiment de solitude apparaît aussi comme un marqueur important, avec un regret exprimé quant à la disparition du club du 3^e âge. Une convention d'adressage avec la Poste est en cours pour la dénomination des rues. « Il y a là un problème d'accès des secours si nécessaire, indique Claude Deramchi, adjointe à l'action sociale. Nous allons maintenant réunir un groupe de travail pour établir un plan d'action pluriannuel qui répondra au plus près des besoins exprimés par cette enquête ».



Le diagnostic est disponible en intégralité sur www.coulounieix-chamiers.fr

Festivités de Noël

• Samedi 01/12 de 16h à 20h et dimanche 02/12 de 10h à 17h, **Marché de Noël associatif**, aux Izards. Entrée gratuite. Infos : pôle Animation, tél. 05.53.35.10.70

• Mercredi 05/12 à 10h30 : « La nuit des merveilles » (3-7 ans), à 15h30 « Noël en questions » (+ de 8 ans) par la C^{ie} Gens de parole, dans le cadre des **Rendez-vous Conte !**, à la bibliothèque François Rabelais. Entrée gratuite. Infos : bibliothèque, tél. 05.53.54.03.02

• Lundi 10/12 à 14h : projection du film « Les lumières de Noël » dans le cadre des **Lundis Ciné**, à l'amphithéâtre du collège J. Moulin. Entrée gratuite. Infos : CCAS, tél. 05.53.35.57.16

• Dimanche 16/12 à 16h30 : **Concert de Noël** par l'Ensemble Arnaut de Mareuil, église du bourg de Coulounieix.

• **Dans les écoles** : séances de cinéma (« Le Gruffalo » pour les maternelles le

Le mois de décembre sera rythmé par les rendez-vous de Noël colomniérois.

17/12, « Le Pôle Express » pour les CP-CM2 et le CMS le 18/12), visite du Père Noël et dégustation du goûter offert par la municipalité les 20 et 21/12.

• **Noël solidaire** : l'Amicale des Locataires HLM propose un repas pour les familles en difficultés le 25/12 à midi et le collectif des associations de Pagot prépare un réveillon de la solidarité qui aura lieu le 21/12 à la Pagode.



Nouveauté cette année ! Les activités proposées aux enfants seront regroupées dans le Village du Père Noël

Le sport, c'est mieux en club !

Depuis la rentrée de septembre 2011, la municipalité prend en charge la part fédérale de la licence sportive pour les enfants de la commune. Nouveauté depuis la rentrée 2012 : le dispositif est étendu aux collégiens !

Dans le cadre de la promotion et du développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre, la municipalité souhaite ainsi accompagner les familles au mieux : la part fédérale reversée par les clubs à leurs fédérations représente en moyenne 10 à 40 € du montant total de la cotisation. Toutes les familles peuvent en bénéficier, sans condition de revenus. Une licence par an et par enfant ou jeune est prise en charge par la municipalité (sur présentation des documents relatifs à la licence). Le comité attributif étudie chaque demande.

Les critères retenus sont les suivants :

- résider sur le territoire de Coulounieix-Chamiers
- être scolarisé en école élémentaire ou en collège,
- être licencié dans un club dont le siège social est la commune ou être licencié dans un club dont la discipline n'est pas représentée sur la commune.



Contact : service Sport, Animation et Vie associative,
tél. 05.53.35.10.70 | vie-asso@coulounieix-chamiers.fr



La voix des parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu en octobre dernier. La participation des votants est en progression, sans changer la donne entre les deux associations actives sur la commune : la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE) est majoritaire au collège J.-Moulin et au groupe scolaire E.-Le-Roy, tandis que les votes se sont davantage portés sur le Groupe Indépendant de Parents d'élèves (GIP) au groupe scolaire L.-Pergaud.

La FCPE est la première organisation de parents d'élèves représentative au niveau national et départemental. Fondée en 1947, elle a été reconnue d'utilité publique en 1957 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982. Localement, elle est présidée par Martine Capot pour le collège et Christian Thoraud pour le primaire.

Le GIP est une particularité colomniéroise : fondée il y a une vingtaine d'années, l'association est active uniquement sur le Bourg. Corinne Boucheron en est la présidente.

La voix des parents d'élèves est ainsi portée au sein du Conseil d'administration du collège et à chaque Conseil d'école, instances dans lesquelles les deux associations siègent.

Chacune d'elles participe dans le même but : agir pour que le bien-être des enfants soit toujours au cœur des préoccupations. Elles s'impliquent aussi dans les actions locales pour accompagner une activité ou participer aux coopératives scolaires.

La mobilisation est également sans faille lorsqu'il faut agir : FCPE et GIP étaient aux côtés de la municipalité pour protester contre la fermeture de la 7^e classe à L.-Pergaud l'an dernier. Le sujet majeur de cette année scolaire est la refondation de l'école : les deux associations entendent bien être des partenaires actifs dans le débat sur le rythme scolaire, et notamment les conditions du passage à la semaine à 4 jours 1/2 d'école. Un dossier à suivre...



Contacts :

FCPE Collège : Martine Capot, tél. 05.53.08.93.63, pat.capot@orange.fr

FCPE Primaire : Christian Thoraud, tél. 05.53.53.25.76, thoraud.christian@wanadoo.fr



GIP : Corinne Boucheron (à droite), tél. 05.53.54.40.16, bouboulemelechoco@wanadoo.fr

Trophées sportifs : la prochaine édition se prépare



Le 15 février prochain, les Trophées sportifs seront décernés au centre Gérard Philipe. L'esprit de ce rendez-vous organisé tous les deux ans reste le même : il s'agit de partager un moment convivial autour des dirigeants de clubs, des bénévoles, des sportifs (adultes et enfants, hommes et femmes) qui se sont distingués pour leur dévouement ou leur implication dans leur club, leur performance, leur progression. Cette édition 2013 reviendra sur les saisons 2010-2011 et 2011-2012. Elle sera aussi marquée par la remise du « Trophée spécial ». Celui-ci viendra récompenser une personne, un groupe de personnes

ou un club engagé dans un projet d'envergure ou particulièrement impliqué dans une action participant au rayonnement de la commune...

Des démonstrations sportives assurées par les clubs locaux rythmeront la remise de ces récompenses, clôturée par un pot de l'amitié. Une belle soirée pour rendre hommage à tous ceux qui œuvrent pour la dynamique sportive colomniéroise !

Contact : pôle Vie associative, tél. 05.53.35.10.70, vie-asso@coulounieix-chamiers.fr

en bref

► **Mérier Vapeur** peine à terminer les travaux de restauration du tender qui viendra compléter l'installation de la locomotive au giratoire de Mérier, faute de finances. L'association lance ainsi un nouvel appel à souscription (voir **ma ville** n°72). Contact : 05.53.09.33.33

► **Le Comité des fêtes** recherche un grand hangar disponible dès que possible pour stocker les chars utilisés lors des fêtes locales. Contact : 06.70.50.34.14



Tout l'éclairage en basse consommation à partir de 2013

Nos traditionnelles ampoules domestiques à incandescence ont été progressivement retirées de la vente (entre 2009 et 2011), au profit des lampes basse consommation (fluorescentes compactes), qui consomment 4 fois moins d'énergie qu'une ampoule à incandescence et ont une longévité 8 fois plus importante. Les dernières (de classe E, F ou G) de 25 watts seront concernées par l'interdiction de vente à partir du 1^{er} janvier 2013.

Les ampoules à basse tension ne se jettent pas : elles se recyclent ! Une éco-contribution est appliquée sur la vente de toutes ces ampoules. Cette somme permet de financer l'enlèvement, le transport et le recyclage des lampes usagées. Rapportez-les chez votre revendeur habituel dans la limite des quantités achetées, déposez-les à la déchèterie, ou enfin, confiez-les à votre électricien lors d'une intervention à domicile.

>> Aide à l'achat : L'efficacité énergétique des lampes est obligatoirement indiquée sur l'emballage. Elle est graduée de A pour les plus économes à G pour les plus gourmandes. Toutes ces lampes à économie d'énergie portent le marquage "poubelle barrée", afin de signifier qu'elles doivent être recyclées et non jetées à la poubelle comme les autres ampoules traditionnelles.

Les Colomniérois recensés du 17 janvier au 16 février 2013



En pratique

> À partir du 17 janvier 2013, les agents recenseurs se rendront au domicile de tous les habitants. Vous pourrez les reconnaître grâce à leur carte officielle tricolore comportant leur photographie et la signature du maire.

> Chaque agent vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

> Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 16 février 2013.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour des renseignements complémentaires :

- **pôle logistique**, tél. 05.53.09.12.52, d.mercadie@coulounieix-chamiers.fr
- pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2013 : **www.le-recensement-et-moi.fr**
- pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : **www.insee.fr**

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Il fournit en effet des statistiques sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logements, etc... Les résultats du recensement permettent d'éclairer les décisions des pouvoirs publics pour adapter les services et infrastructures aux besoins. En 2013, Coulounieix-Chamiers est recensée. Les communes de moins de 10000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, les Colomniérois sont concernés. Pour mener à bien cette mission, la municipalité va recruter 17 agents recenseurs. Chacun sera affecté à un secteur géographique déterminé.

À vos agendas...

Décembre

24 novembre et 1^{er} décembre à 12h : Repas des Anciens, Lycée Agricole
1^{er} et 2 décembre : Marché de Noël associatif, château des Izards.
5 décembre : Rendez-vous Conte ! par la Cie Gens de paroles / à 10h30 : « la nuit des merveilles » (3-7 ans), à 15h30 : « Noël en questions » (plus de 8 ans), château des Izards
7 décembre à 19h : soirée "Larache" (Maroc), court-métrage et buffet. 1 entrée = 1 fourniture scolaire au profit d'une école de Larache, centre Social Saint-Exupéry
8 décembre : Accueil des nouveaux habitants
Accueil café à la mairie à partir de 9h30 puis visite de la ville en bus (présentation des équipements et des services)
 Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès du service communication, tél. 05.53.35.57.59 | com@coulounieix-chamiers.fr
 Toutes les informations sont disponibles sur le site de la mairie : www.coulounieix-chamiers.fr
7 et 8 décembre à 20h45, 9 décembre à 15h30 : Théâtre : Entr'actes de poche « Lily Justine », par la compagnie Lilo Théâtre (Saint-Astier), centre Gérard Philippe
Du 8 au 19 décembre : Exposition Brigitte SÉNÉCHAUD, collages, château des Izards
10 décembre à 14h : Lundi Ciné « Les lumières de Noël », amphithéâtre du collège Jean Moulin
10 décembre à 18h30 : 9^e compte-rendu de mandat, salle du Conseil municipal
15 décembre : Sortie au cinéma, organisée par l'Amicale des locataires HLM

16 décembre à 16h30 : Concert de Noël de l'Ensemble Vocal Arnaut de Mareuil, église du Bourg de Coulounieix
Du 17 au 21 décembre : Noël des écoles : séances de cinéma, visite du Père Noël et goûter, organisé par le pôle Animation
19 décembre à 18h30 : première du film "Dérappages", centre Social Saint-Exupéry
19 décembre à 19h : Spectacle « Les p'tits enfoirés » sur le thème de la chanson française des années 50 à nos jours, centre Gérard Philippe
20 décembre à 18h30 : Forum 21 et bilan éclairage public, salle du Conseil municipal
23 décembre : Cyclo-Cross national et pro, site des Crouchoux

Janvier

4 janvier à 20h30 : Concours de belote, salle Caleix (stade Pareau).
Du 12 au 27 janvier : Exposition « Enfances » #2, carte blanche à 6 plasticiens, château des Izards
14 janvier à 14h : Lundi Ciné « L'avare », amphithéâtre du collège Jean Moulin
18 et 19 janvier à 20h45, 20 janvier à 15h30 : Théâtre : Les Entr'Actes de poche "Un square à six heures le soir", par la Compagnie Entr'Acte (Coulounieix-Chamiers), centre Gérard Philippe
21 janvier de 15h à 19h : Collecte de sang, centre Gérard Philippe

Retrouvez le détail du programme dans l'Agenda distribué avec le bulletin municipal, dans tous les lieux publics ou en téléchargement sur www.coulounieix-chamiers.fr

ESTELLE DECOR

Réfection, Confection, Création

37 Av. du Général de Gaulle
 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES
 05 53 08 75 68 / 06 82 59 91 32



ARTISAN TAPISSIER
 DECORATEUR & CREATEUR

www.estelledecor.fr

estelledeco@hotmail.fr

La Boulange
 Aurore et Guillaume Storini
 Le Bourg - Coulounieix
 05 53 35 48 92

Plateaux de petits fours sucrés. Ballotins de macarons.
 Pains spéciaux et traditionnels.

Notre carte des bûches 2012

Frisson
 Mousse citron, mousse fruits des bois, biscuit charlotte.
Douce nuit
 Mousse chocolat noir, morceaux de poire, croustillant praliné.
Nuage d'hiver
 Moelleux coco, cocktail fruits exotiques, crème pâtissière exotique, crémeux chocolat lait vanille.
Automne
 Mousseline au marron, confit de mûre, biscuit roulade et streusel
Écureuil
 Mousse chocolat lait, coeur de caramel tendre et noisettes caramélisées, biscuit macaron sans farine, glaçage caramel.
Rose de Noël
 Mousse framboise, mousse rose, morceaux de litchis

 Mais aussi bûches glacées et bûches traditionnelles au beurre.

100%
 Fabrication
 Maison



NOUVEAU



PROMO différente chaque mois sur 1 seul forfait

Coupe Brush dames	26€	23€
Coupe Coiffage hommes	17€	15€
Mèches	62€	57€
Permanente	57€	52€
Couleur	45€	43€

1^{ère} visite
 UN SOIN BONNE MINE VÉGÉTAL

OFFERT !

Ouvert un lundi sur deux (sur demande), du mardi au mercredi 9h30 / 12h et 13h / 18h.
 Du jeudi au vendredi 9h30 - 18h. Samedi 8h30 - 16h avec et sans rendez-vous.

4 rue Gisèle Feyfant - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES

05 53 53 32 50

Groupe des élus «SOCIALISTES ET DIVERS GAUCHE»

Pour la rentrée 2012 le gouvernement a déjà pris des mesures d'urgence et prépare la concertation pour refonder l'Ecole de la République. Parmi les priorités pour l'enseignement primaire :

La réforme des rythmes scolaires avec la semaine de 4 jours et demi. Cette semaine serait quotidiennement moins dense et permettrait aux enfants de mieux assimiler les apprentissages, de pratiquer des activités sportives, culturelles et de faire leurs devoirs dans l'enceinte scolaire. Avec l'aide aux devoirs encadrée au sein de l'école les enfants bénéficieront tous de la même aide, dans un cadre scolaire, afin de pallier aux inégalités entre élèves. Par ailleurs, les enfants pourraient être accueillis avant l'âge de trois ans en maternelle dans les zones en difficulté afin de prévenir dès le plus jeune âge les difficultés scolaires. Enfin, l'Ecole du futur devra être tournée vers le numérique et c'est le rôle de l'Ecole de faire cet apprentissage dès le plus jeune âge.

Au dernier conseil municipal, nous avons voté le principe de municipalisation de la gestion du Centre de Loisirs et émis l'idée d'un grand pôle municipal de l'éducation. Nous avons désormais le devoir de nous mobiliser pour réussir ces changements qui ne seront pas sans incidence financière (personnel, transports, garderie, restauration, animation, etc...). Nous devons réfléchir et travailler tous ensemble au sein des commissions municipales pour faire les meilleurs choix pour nos enfants et assurer leur avenir sans oublier d'y associer le moment venu tous les acteurs locaux de l'éducation.

ÉTAT CIVIL

DU 24 AOÛT AU 17 OCTOBRE 2012

Mariages : Hassane HACHEM et Zahra EL AMRAOUI, le 15/09/12 ; Nordine HAMIDI et Touria LABIAD, le 06/10/12

Naissances : Mathéo FOURQUET, le 24/08/12 ; Sélénia SARLAT, le 24/08/12 ; Jargalmaa ENKH-AMAR, le 28/08/12 ; Zadkiel ZU, le 28/08/12 ; Noah CONTIE, le 30/08/12 ; Camille YEAB POTEPA, le 31/08/12 ; Caly AUGUSTE, le 03/09/12 ; Inaya DOYOTTE, le 03/09/12 ; Evann NARDOU CHASSAGNE, le 04/09/12 ; Lucas PEREIRA SILVA, le 06/09/12 ; Estelle CAUVIN LIBAUD, le 07/09/12 ; Prune MORELLON, le 16/09/12 ; Livia SULIK, le 19/09/12 ; Enzo DELORD, le 27/09/12 ; Aya CAÏDI, le 08/10/12 ; Beverly RENARD, le 15/10/12

Décès : Henri CABRILLAC, le 07/06/12 ; Juliette IZARD vve CORNEDE, le 20/08/12 ; Alphonse THOMASSON, le 01/09/12 ; Paulette FRUGIER épouse ROUSSARIE, le 04/09/12 ; Marcel DUPONTEIL, le 07/09/12 ; Jean-Pierre GARGATTE, le 08/09/12 ; Odette LAIN vve ITURBIDE, le 08/09/12 ; René VIGIER, le 09/09/12 ; Jean-Marie HARDEL, le 10/09/12 ; Françoise LABRUE, le 20/09/12 ; Richard GÉRAUD, le 22/09/12 ; Germain SALVETAT, le 25/09/12 ; Michelle CARBONNET, le 10/10/12 ; Amélie SAGEAUX vve SALON, le 11/10/12 ; Paul BAPTISTE, le 17/10/12



HONDA
The Power of Dreams™

NOUVEAU CR-V

Poursuivez vos rêves

Quand l'occasion de poursuivre ses rêves se présente... Ne vous souciez pas des obstacles. Et lancez-vous dans votre propre aventure. La vie n'est-elle pas plus excitante quand on poursuit ses rêves ?

À PARTIR DE
21 990 €⁽¹⁾
OU
299 €/mois⁽²⁾
SANS APPORT



(1) Tarif au 22/09/12. Prix du CR-V 2.2 i-VTEC 2WD Comfort inclusif 1 660 € de remise concessionnaire et 1 500 € d'aide à la reprise (voir conditions) à l'acquisition de la version du véhicule. Cette aide est soumise aux particularités des financements participants et dans la limite des aides disponibles pour toute motorisation d'un CR-V 2.2 i-VTEC 2WD Comfort avant le 31/12/12. Prix catalogue du modèle présenté CR-V 2.2 i-VTEC Exclusive Noir : 28 430 €, avec option peinture métallisée (500 €). Consommation mixte : 8,8 l/100 km. Émission de CO₂ : 134 g/km. (2) Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de paiement avant de vous engager. Exemple avec Option d'Achat sur 48 mois : pour un CR-V 2.2 i-VTEC 2WD Comfort de prix client de 21 990 €, avec option achat 48 mois de 219,83 €, hors assurance facultative, la mensualité finale de 299 € inclut un montant net de 11 212,76 €, l'option d'achat de 10 977,90 €. Le montant total dû, option d'achat incluse, est de 25 033,65 €. Cette réserve aux particularités majeures en France métropolitaine, établie du 01/10/12 au 31/12/12, sous réserve du dernier bilan, vous pouvez bénéficier de l'aide à la reprise de votre concessionnaire ou récupérer en argent l'option d'achat. Cette réserve aux particularités majeures en France métropolitaine, établie du 01/10/12 au 31/12/12, vous dispense d'un droit de rachat. Sous réserve d'acquisition du dossier de crédit par Honda Finance, marque et département de CR Consumer Finance, SA au capital de 348 548 434 € - 138/130 Boulevard Raspail - 75006 Paris, SAS 017 622 923 Paris. Société de crédit d'assurance agréée à l'ORIAS (organisme pour le service des intermédiaires d'assurance) sous le n° 12020178 - www.orias.fr. Cette publicité est illustrée par votre concessionnaire agréé Honda qui est intermédiaire de crédit non lié au CR Consumer Finance et agira sur commande à la réalisation d'opérations de crédit à la consommation avec prise en compte de l'option de Préfin. *Sous réserve de vos droits. www.honda.fr



HONDA

FRANCIS DAVID AUTOMOBILES

CONCESSION HONDA

Contact : Jessica BRONDEL

156 AV DU MARECHAL JUIN - 24000 PERIGUEUX - Tél. 05 53 35 64 10

www.garage-francis-david.fr

POMPES FUNÈBRES RIGOULET



" 100.000 Français préparent leurs obsèques à l'avance chaque année, pourquoi pas vous ? "

Vous voulez être sûr que vos volontés soient respectées, vous voulez éviter à ceux que vous aimez les démarches compliquées. Alors venez nous rencontrer. Ensemble nous définirons toutes les volontés que vous voulez voir respectées.

Vous pourrez financer vos obsèques à l'avance en une ou plusieurs fois et tout ce que vous avez prévu sera garanti très simplement.

- aucune sélection médicale
- pas de limite d'âge pour souscrire
- votre épargne reste disponible en cas de besoin
- votre capital est garanti et évolue chaque année

A VOTRE SERVICE

7J./7
24H/24



Pompes funèbres
Funérarium
Crémation
Contrats obsèques
Magasin funéraire
Marbrerie funéraire
Gravures à l'ancienne
Entretiens à l'année

Funérarium

Tout a été fait au funérarium Rigoulet, pour permettre à chaque famille de se recueillir dans les meilleures conditions de dignité, de discrétion et d'intimité.

Vous nous trouverez à vos côtés, pour vous apporter l'écoute nécessaire et définir avec compassion et efficacité le service que vous souhaitez.

Nous vous garantissons un service en parfaite harmonie avec vos attentes, vos convictions et vos moyens.

Lætitia et Benoît Rigoulet



Ets RIGOULET

notre choix,
respecter le vôtre

Possibilité de CAVEAU
sous 24 heures

www.rigoulet.fr

161, bd du Petit-Change PÉRIGUEUX (face au cimetière St-Georges) - 05 53 53 82 84
Route de Cuirassou - 24430 MARSAC-SUR-L'ISLE - 05 53 53 24 42
Rond-point sud - Route de Périgueux - 24310 BRANTOME - 05 53 05 84 01